

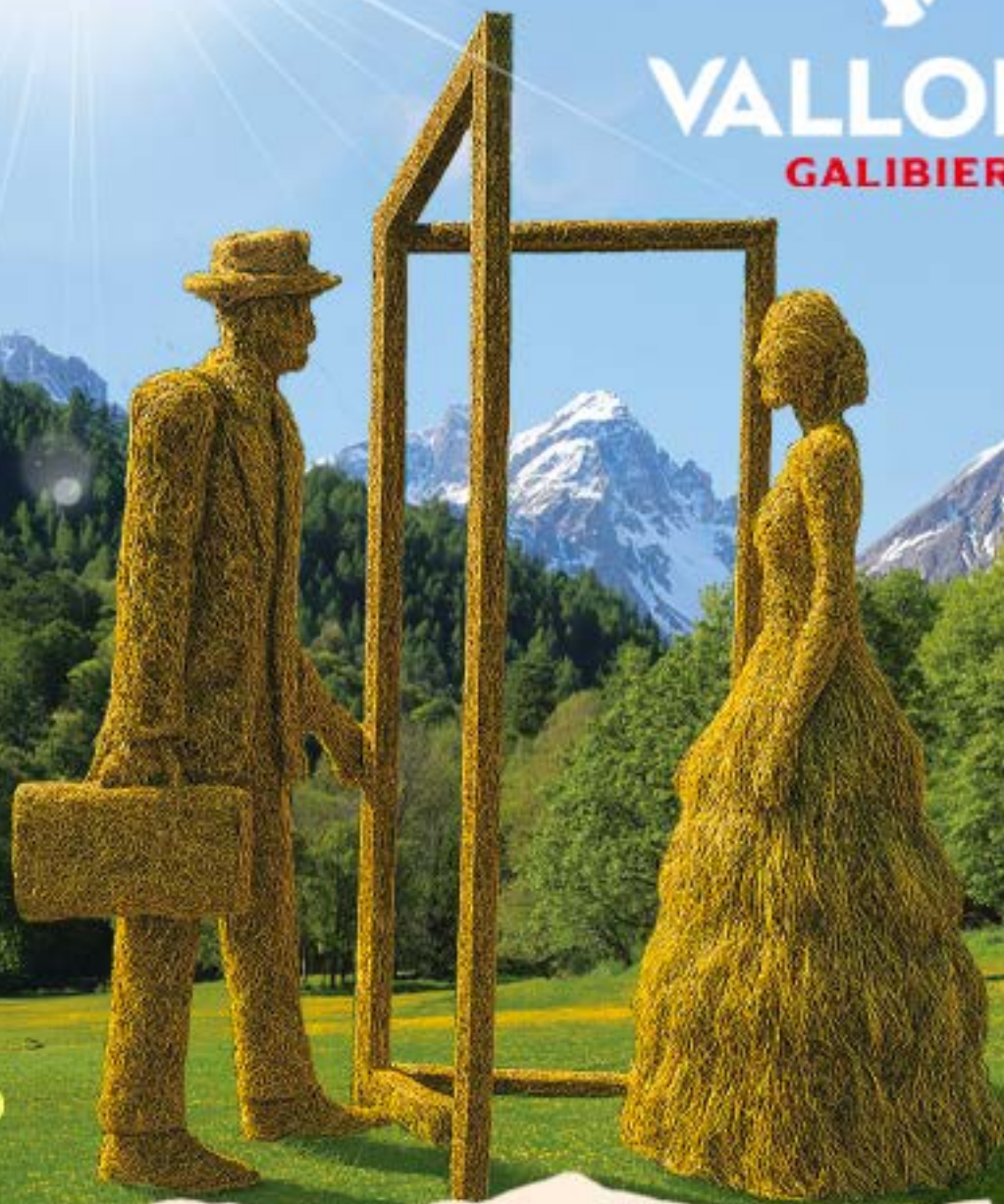
15^{ème} Concours International



VALLOIRE
GALIBIER

SCULPTURES SUR
PAILLE
ET FOIN

30 JUIN AU 05 JUILLET 2026



VALLOIRE
OFFICE DE TOURISME

04 79 59 03 96
info@valloire.fr
www.valloire.net



PARTENAIRES STATION

Ford

MAURIN

MILLET

UGA
Université Grenoble Alpes

Chers amis artistes,

Le village de Valloire organise depuis l'été 2012, un événement artistique festif en lien avec nos montagnes. En regard avec les Concours de Sculptures sur Neige et sur Glace de l'hiver, qui connaissent un très grand succès, notre choix s'est porté sur ces matériaux en lien avec le territoire et symboliquement aussi fort que la neige... Il s'agit de la paille et du foin : unique en France !

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce dossier de présentation et à vous porter candidats à cette belle et amicale aventure !

Du 30 juin au 05 juillet 2026

15^{ème} CONCOURS INTERNATIONAL
Sculptures sur Paille et Foin
VALLOIRE-GALIBIER - SAVOIE - FRANCE

Dear fellow artists, Since summer 2012, the village of Valloire has been organising a festive artistic event linked to our mountains. In line with the highly successful Winter Snow and Ice Sculpture Competitions, we have chosen materials that are linked to the region and symbolically as powerful as snow... namely straw and hay: unique in France! We invite you to read this presentation and apply to take part in this wonderful and friendly adventure!

From 30 June to 5 July 2026

15th INTERNATIONAL CONTEST
Straw and hay sculptures contest
VALLOIRE-GALIBIER - SAVOIE - FRANCE



Mexique – RAMIREZ PEREYRA /CALVILLO VALDEZ – « Rêve de liberté » - 2025



Allemagne – AGRAWAL/ KASPRZAK – « Lean »- 2025



Lituanie– ALEKSA / KENSMINAS – « Wall between us »- 2025



Philippines – BAISAS /CABISIDAN
« Une rencontre éphémère » - 2025



France – BROSSARD / RABUSSEAU – « Rayons d'automne » - 2025



Lettonie – RUDZITE-KIRILLOVA / KIRILLOVS
« Look Up ! » - 2025

RÈGLEMENT DU CONCOURS

1/ ORGANISATION

VALLOIRE TOURISME organise son 15^{ème} **CONCOURS INTERNATIONAL DE SCULPTURES SUR PAILLE ET FOIN.**

Il se déroulera du mardi 30 juin au matin au dimanche 05 juillet à midi. Les participants devront arriver à VALLOIRE pour le lundi 29 juin 2026 avant 19h et repartir le lundi 06 juillet 2026 au matin.

2/ THÈME

Le concours est artistique. Le thème est libre. Il est cependant important d'intégrer la spécificité du matériau ainsi que l'aspect monumental de la sculpture.

PRÉCONISATIONS :

- Le terme sculpture est générique. Il s'agit dans les faits d'une construction qui sera rembourrée, habillée de paille et de foin.
- L'aspect monumental : la sculpture devra avoir une hauteur minimale de 4 mètres et maximale de 6 mètres (si elle est réalisée dans la hauteur) ou une longueur ou largeur minimale de 8 mètres si elle se développe à l'horizontal.
- Le matériau ne se prête pas à l'élaboration de détails. La toile de jute, à utiliser avec modération, servira pour relever les quelques détails jugés utiles.
- Figuratif ou non, le projet sera jugé sur sa pertinence, sa créativité, son intérêt, sa qualité d'exécution, sa monumentalité...
- Le concours sera piloté par un régisseur artistique, Christian Burger, déjà expérimenté dans la réalisation de sculptures monumentales en Paille et Foin. Il sera sur place tout au long du concours et conseillera les équipes sur les quelques principes de base pour mener à bien leur projet.

RULES AND REGULATION OF THE CONTEST

1/ ORGANISATION

VALLOIRE TOURISME announces its 15th INTERNATIONAL STRAW AND HAY SCULPTURES CONTEST. It will take place from Tuesday 30 June in the morning until Sunday 5 July at midday. Participants must arrive in VALLOIRE by 7pm on Monday 29 June 2026 and depart on Monday 6 July 2026 in the morning.

2/ THEME

The competition is artistic. There is no specific subject. However, it's important that the artist should take the specificity of the material and the monumental appearance of the sculpture into account.

RECOMMENDATIONS:

- The word "sculpture" means a type of construction which will be filled in and covered with straw and hay.
- The monumental aspect is very important and gives a sense to this new artistic expression. The sculpture should be minimum 4 meters high and 6 meters max (if created vertically) or 8 meters (if created horizontally).
- The material used does not allow creating precise details. Piece of burlap can be used to underline details judged useful but should be used sparingly.
- Figurative or not, the project will be judged on its relevance, its creativity, its interest, its quality of execution, its monumental aspect...

This contest will be managed by an artistic director, Christian Burger, who has already an experience in performing straw and hay sculptures. He will be on site and will give advice on the basics to the different teams so they can carry out their project.

3/ COMPOSITION DES ÉQUIPES

12 équipes seront en compétition.

Pour participer au concours, les équipes doivent être composées chacune de 2 PERSONNES dont au moins 1 artiste confirmé.

L'âge requis des participants est de 18 ans minimum. Les sculpteurs devront avoir la nationalité du pays qu'ils représentent.

En cas de 2 nationalités différentes au sein d'une même équipe, la nationalité du chef de projet sera retenue.

4/ MATÉRIAUX ET OUTILS

Chaque équipe aura à sa disposition :

- 600 kg de foin et 400 kg de paille (environ)
- Chevrons en bois : 4 de 75×100 sur 4m, 4 de 45×145 sur 5m et 15 liteaux de 60×40 de 4m
- Fer torsadé HLE : 18 longueurs de 6m / diamètre 6mm, 6 longueurs de 6m / diamètre 10mm et 1 longueur de 3m / diamètre 20mm (ancrage au sol)
- 1 rouleau de fil recuit de 4mm de diamètre et 10m de long
- 1 rouleau de fil de fer de 1,3mm de diamètre de 5kg, des clous, des vis, des tires fonds de 120×10 et de 160×10, des cavaliers
- 2 m² de toile de jute, 1 fourche, 1 échelle, 1 échafaudage.
- 1 rouleau de grillage à poule de 1m de large et 75m linéaire.
- Possibilité pour chaque équipe d'avoir 20 % de matériaux supplémentaires selon le projet.
- Les sculptures devront être réalisées entièrement avec les matériaux fournis ; bois, fer, grillage sont destinés à l'armature et ne devront pas être visibles. Les éventuels détails pourront être réalisés ou habillés en toile de jute ou relevés avec des éléments de végétaux trouvés sur place (utilisés avec modération). Les sculptures devront tenir par elles-mêmes et non pas par des câbles ou rajouts.
- Les sculpteurs devront apporter les outils personnels qu'ils jugeront utiles.

3/ TEAMS

12 teams will compete.

To participate to the contest, teams has to be composed by 2 people, with at least 1 confirmed artist.

The minimum required age of each participant is 18 years old. The sculptors should have the nationality of the country they represent. In case of 2 different nationalities in a same team, the nationality of the project manager will be retained.

4/ MATERIALS AND TOOLS

- Each team will have at its disposal :
- Around 600 kg of hay and 400 kg of straw (approximately)
- Wooden rafters : 4 of 75×100 on 4 mts , 4 of 45×145 on 5 mts and 15 strips of wood of 60×40 on 4 mts
- Iron cabling : 18 × 6 mts long / 6mm diameter, 6 lengths of 6 mts / 10mm diameter and 1 length of 3mts / 20mm diameter (ground anchor)
- 1 roll of strong wire of 4mm diameter x 10 mts long
- 1 roll of thin wire diameter 1,3mm x 5 kg, nails, screws, lag screws of 120×10 and 160×10, jumpers
- 2 m² of burlap, 1 fork, 1 ladder, 1 scaffolding.
- 1 roll of chicken wire of 1m large and 75 linear meter.
- Possibility for each team to have 20% more material depending on project.
- The sculptures must be made exclusively with the supplied materials. Materials such as wood, iron or gratings will be used to build the armature and must no be visible. Some details could be made with pieces of burlap or with plants found on the spot (used with moderation). The sculptures have to stand up by themselves without cables or addition.
- The sculptors have to bring their personal tools useful to realize the sculpture

5/ INSCRIPTION

L'inscription au concours est gratuite. Il est demandé à chaque participant d'avoir une assurance personnelle.

Le dossier d'inscription complet est à adresser avant le 05/04/2026 à :

VALLOIRE TOURISME

210 route des Grandes Alpes - 73450 VALLOIRE – France

Mail : sculptures@valloire.fr

avec :

- 1 fiche d'inscription dûment remplie et signée
- 1 croquis de la sculpture à réaliser ou des photos
- 1 CV
- Le titre de l'œuvre et la description.

Un projet déjà présenté les années précédentes ne sera ni étudié ni retenu, même si celui-ci avait été placé en réserve lors d'un concours précédent.

6/ SÉLECTION

Le JURY DE SELECTION : il sélectionnera les participants sur croquis ou maquette et explications détaillées reçus avec le formulaire d'inscription.

Une fois le projet sélectionné l'artiste s'engage à la réalisation de l'œuvre conformément à sa proposition.

Les concours de sculptures éphémères de Valloire sont en premier lieux **des concours de création, il s'adresse aux artistes auteurs et aux artisans créateurs.**

La commission de sélection des projets s'attache donc à choisir un projet en fonction de sa force de créativité, soit des œuvres non déjà vues, non déjà réalisées, des propositions originales, voire étonnantes.

A la fin des concours, au moment du choix des lauréats, le critère de création est celui auquel le jury est avant tout attentif.

Les deux autres critères ; **«intelligence du matériau»** et **«techniques»** mettent en œuvre la création et la font exister dans ses trois dimensions, avec la spécificité de chaque matériau.

5/ APPLICATION

No entry fee is required. Each participant must have a personal insurance.

The application to the contest should be sent before the 05/04/2026 to :

VALLOIRE TOURISME

210 route des Grandes Alpes 73450 VALLOIRE – FRANCE

Email : sculptures@valloire.fr

with :

- 1 duly completed and signed entry form
- 1 sketch of the sculpture to be created or photos
- 1 CV
- The title of the work and a description.

A project that has already been submitted in previous years will not be considered or selected, even if it was placed on reserve in a previous competition.

6/ SELECTION

THE SELECTING JURY : They will choose the participants based upon the sketches, models or photos with explanations received with the application form.

Once the project has been selected, the artist commits to produce the work in accordance with his proposal.

Valloire's ephemeral sculpture competitions are first and foremost **creative competitions, open to artists and creative craftspeople.**

The project selection committee is therefore keen to choose a project on the basis of its creativity, i.e. works that have not already been seen or made, original or even surprising proposals.

At the end of the competition, when it comes to choosing the winners, the creative criterion is the one the jury pays most attention to.

The other two criteria - **'intelligence of the material'** and **'techniques'** - bring the design to life in its three dimensions, with the specificity of each material.

L'intelligence du matériau est la prise en compte par le créateur des caractéristiques qui lui sont propres : couleur, aspect de force, de solidité ou de fragilité, transparence ou translucidité ou autres

Chacun sait qu'un projet prend toute sa force dans la pertinence d'interaction entre ces données et les choix qui sont fait à tous les stades du début à la fin.

7/ EMPLACEMENT

L'emplacement de chaque équipe sera indiqué par l'organisateur et choisi par le régisseur artistique en fonction du projet (importance, exposition, recul), dans la mesure du possible.

8/ LE DÉROULÉ DU CONCOURS

Le concours se déroule sur 5 jours et demi. Il aura lieu quelle que soit la météo.

- Les sculpteurs sont autorisés à sculpter à tout moment de jour comme de nuit et s'engagent à respecter les proportions.
- L'hébergement des sculpteurs est offert par Valloire Tourisme (en chambre de 2, en pension complète), du 29 juin au soir jusqu'au 06 juillet 2026 au matin
- Les frais personnels tels que les boissons en dehors du repas, seront à la charge des concurrents, tout comme l'hébergement et les repas d'éventuels personnes accompagnatrices.

9/ ENGAGEMENT CONTEXTE SANITAIRE

Les participants s'engagent à se soumettre à la réglementation en vigueur au moment du concours.

10/ CONCOURS ET PRIX

- 1er, 2ème et 3ème PRIX DU JURY
- 1 PRIX DU PUBLIC ET 1 PRIX DU JEUNE PUBLIC (bulletins de vote le dernier jour du concours disponibles sur le site des sculptures)
- 1 PRIX DES ARTISTES ; les sculpteurs participant au concours voteront pour l'équipe ou la sculpture qu'ils préfèrent

The intelligence of the material means that the designer has taken into account its specific characteristics: colour, aspect of strength, solidity or fragility, transparency or translucence, etc.

We all know that the strength of a project lies in the relevance of the interaction between these factors and the choices made at every stage, from start to finish.

7/ LOCATION

The location of each team will be chosen by the artistic director regarding the project (exposure, importance, retreat) and if possible.

8/ PROGRESS OF THE CONTEST

The contest takes place over 5 and a half days. It will happen whatever the weather.

- Sculptors are authorized to carve at any time, day or night, and undertake to respect proportions.
- The accommodation of the sculptors is offered by the Valloire Tourism (rooms of 2 persons with full board), from the 29 June evening to 06 July 2026 morning.
- The competitors have to pay for other personal expenses : drinks taken out of meals, accommodation and meals of possible accompanying persons...

9/ HEALTH CONTEXT COMMITMENT

The participants undertake to comply with the regulations in force at the time of the competition

10/ CONTEST AND PRIZES

- 1st, 2nd and 3rd JURY'S PRIZES*
- 1 PUBLIC PRIZE and 1 YOUTH PRIZE (by vote the last day of the contest)
- 1 ARTISTS PRIZE ; the competitors will vote for the team or the sculptures they prefer

- 1 PRIX DES INTERNAUTES ; le public votera pour sa sculpture préférée tout l'été sur le site www.valloire.net

Des trophées seront décernés pour chaque catégorie.

11/ LES RÉSULTATS

Le JURY sera composé d'organiseurs, de représentants du village, d'artistes et de sculpteurs, choisis par l'organisateur.

Il fera son choix uniquement sur les œuvres achevées lors de son passage le dimanche 05 juillet 2026 à 12h. SON CHOIX SERA SANS APPEL.

La proclamation des résultats se fera le dimanche 05 juillet à 17h30.

12/ UTILISATION DES PHOTOS ET VIDEOS

L'organisateur se réserve le droit de publier des photos et des vidéos des œuvres à titre d'information, de publicité ou d'édition.

- 1 INTERNET USER AWARD ; the public will vote for their favorite sculpture all summer long on the website www.valloire.net

Trophies will be awarded for each category.

11/ RESULTS

The jury will be composed on organizers, resort's representatives, artists and sculptors, chosen by the organizers.

THE FINAL JURY will make his choice only on the works of art finished when he will do his inspection on Sunday 5 July at midday. THEIR CHOICE WILL BE FINAL.

Results will be announced on Sunday 5 July at 5.30 pm.

12/ USE OF PHOTOS AND VIDEOS

The artists authorize the organizers to use photos and videos of their works for promotion of Valloire and the contest on all the advertising medias current or future.





France – DOS SANTOS /RENAUD Michel – « Hortense » - 2025

13/ INDEMNITÉS

Chaque participant recevra :

- 1 indemnité de participation de 530 € par sculpteur
- 1 indemnité forfaitaire de déplacement de 530 € pour les pays étrangers, **sur présentation du titre de transport** (quel que soit le montant).

Pour les français et les pays suivants : Grande-Bretagne, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, l'indemnité sera de 200 €.

Toutes les œuvres réalisées par les artistes dans le cadre de ce concours sont propriété de l'organisateur. Ces œuvres étant périssables car soumises aux intempéries, pourront être détruites si nécessaire en cas de dangerosité.



13/ INDEMNITIES

Each participant will receive :

- . 1 indemnity for participation of € 530 by sculptor
- . 1 inclusive travel indemnity of € 530 for the international sculptors **upon presentation of the transport ticket** (whatever the amount).

For the french sculptors and the followed countries : Great Britain, Belgium, Luxembourg, Germany, Austria, Netherlands, Switzerland, Italy, Spain and Portugal, the amount of the indemnity will be € 200.

All the sculptures realized by the artists during this contest are property of the organizers. The sculptures being perishable because of possible severe weather, may be destroyed if necessary, in case of dangerousness.